



SOCIÉTÉ - HABITAT
ÉCONOMIE

Juillet 2020 • www.institutparisregion.fr

LES PROJECTIONS DE POPULATION ET D'EMPLOI EN ÎLE-DE-FRANCE, UN OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION

13,1 à 13,5 M

D'HABITANTS EN ÎLE-DE-FRANCE EN 2035

6,4 à 6,7 M

D'EMPLOIS EN ÎLE-DE-FRANCE EN 2035

40 % à 45 %

DE LA CROISSANCE DE LA POPULATION ATTENDUE EN GRANDE COURONNE

30 % à 34 %

DE LA CROISSANCE DE L'EMPLOI ATTENDUE EN GRANDE COURONNE

13,1 À 13,5 MILLIONS DE FRANCILIENS EN 2035 : OÙ HABITERONT-ILS ?
OÙ SERONT LES 6,4 À 6,7 MILLIONS D'EMPLOIS ENVISAGÉS ?

LES PROJECTIONS, DITES « P+E », FOURNISSENT CES CADRAGES ET TENTENT DE RÉPONDRE À CES QUESTIONS. VOICI CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LES HYPOTHÈSES, OUTILS ET RÉSULTATS DES PROJECTIONS QUI ÉCLAIRENT LES CHOIX DE RÉNOVATION ET DE DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT EN ÎLE-DE-FRANCE.

Contrairement à une idée reçue, le poids démographique et économique de la région capitale en France est stable depuis plus d'un demi-siècle. L'Île-de-France représente aujourd'hui 18 % de la population française, comme en 1968, 22 % des emplois, 32 % du PIB et 43 % des emplois de cadres des fonctions métropolitaines¹. Seule exception à cette relative stabilité : le solde naturel francilien, qui, avec près de 100 000 naissances de plus que de décès chaque année, représente une part croissante du solde naturel d'une France vieillissante (66 % en 2018, contre 38 % dix ans plus tôt).

ÎLE-DE-FRANCE : UNE DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE ET ÉCONOMIQUE UNIQUE EN FRANCE...

La métropole francilienne, unique en France, fait partie, avec New York, Londres et Tokyo, du quarté de tête des métropoles mondiales le plus souvent citées dans les multiples classements existants. Largement insérées dans les flux mondiaux de personnes, de marchandises et de capitaux, toutes, sauf Tokyo, voient leur population croître selon une dynamique unique et très particulière qui reflète à la fois leur attractivité économique, notamment auprès des jeunes diplômés, mais aussi des forces inverses qui naissent des tensions qu'elles génèrent sur leur marché immobilier. Elles enregistrent un large excédent des naissances sur les décès, un solde migratoire négatif avec le reste de leur pays et un solde migratoire positif avec le reste du monde. Cela se traduit en Île-de-France par une croissance de la population et de l'emploi certes identique en termes relatifs à celles des autres régions françaises (+0,5 % à +0,6 % par an en moyenne depuis 1990), et pourtant sans commune mesure en volume : depuis 1990, la région a gagné plus de 1,5 million d'habitants (et près de 1 million d'emplois), soit l'équivalent de la population de la totalité de l'aire urbaine d'Aix-Marseille ou de l'agglomération lyonnaise en 1990.

En couverture

Promeneurs le long de l'ancienne voie ferrée de la Petite Ceinture, à Paris.

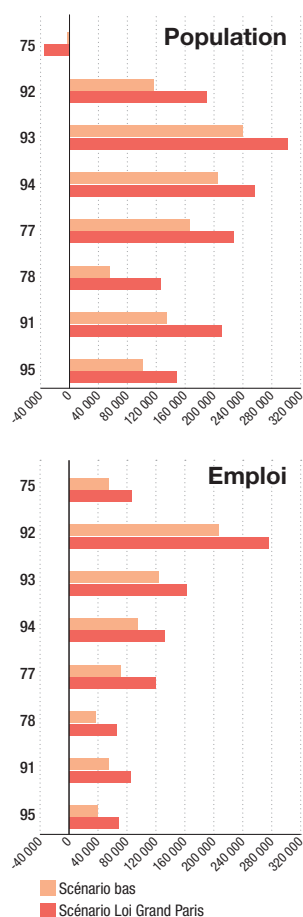
Loger ces personnes, leur permettre de se déplacer, d'étudier ou de travailler constitue un défi permanent et un enjeu de tous les schémas directeurs conçus depuis plus d'un demi-siècle.

en partenariat par L'Institut et la DRIEA ; ces données sont destinées aux services de l'État et à Île-de-France Mobilités (IDFM), l'autorité organisatrice des transports en Île-de-France.

... DE PLUS EN PLUS CONCENTRÉE

La géographie de cette croissance au sein de l'Île-de-France reflète largement les orientations des politiques publiques et leur traduction spatiale. Cette dynamique n'a rien de tendancielle : les villes nouvelles, imaginées dans les années 60, ont accueilli la moitié de la croissance démographique régionale entre 1975 et 1990, mais seulement 15 % depuis. Entre 2007 et 2017, la dynamique se recentre puisque la moitié de la croissance démographique est désormais accueillie à moins de 20 km de Notre-Dame. Sur le plan économique, l'emploi a toujours été plus concentré que la population. Du fait des transformations économiques, et notamment de la tertiarisation, la quasi-totalité de la croissance de l'emploi régional, depuis 2007, se situe dans ce même rayon de 20 km autour de Notre-Dame, notamment par extension de Paris, et un huitième dans les villes nouvelles, alors que celles-ci concentraient le tiers de la croissance de l'emploi régional entre 1975 et 1990.

Évolution du nombre d'habitants et d'emplois selon deux scénarios 2015-2035



DES PROJECTIONS COMPLÉMENTAIRES À CELLES DE L'INSEE

Au regard des spécificités démographiques et économiques de la région capitale et des enjeux associés, il est nécessaire d'accompagner en continu la mise en œuvre des politiques d'aménagement et de déplacement, mais aussi leur évaluation, et donc de comprendre les ressorts et les effets de ces dynamiques jusqu'à des échelles fines, afin de guider les choix des acteurs publics.

C'est pourquoi L'Institut Paris Region et la DRIEA co-réalisent, avec leurs partenaires, plusieurs travaux interdépendants et complémentaires aux projections démographiques nationales de référence de l'Insee, essentiellement tendancielles² :

- une adaptation à l'Île-de-France, notamment en tenant compte de la production de logements, du modèle national Omphale avec la direction de l'Insee Île-de-France, L'Institut Paris Region, la Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement (DRIEA), l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur) et la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL) ; ceci donne lieu à des données publiques, agrégées au niveau des départements ;
- des projections de population active réalisées avec l'Insee Île-de-France, L'Institut, la DRIEA et la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte), dont les résultats sont publiés à l'échelle départementale ;
- des projections de population et d'emploi dites « P+E » localisées à la commune qui sont réalisées

COMMENT SONT RÉALISÉES LES PROJECTIONS P+E ?

P+E repose sur le couplage entre une méthode descendante (statistique), destinée à assurer la cohérence des scénarios, et une méthode ascendante (données et expertises de terrain), permettant d'identifier les projets engagés et d'affiner le potentiel de mutation des territoires. Les résultats sont actualisés annuellement afin de tenir compte des dernières données disponibles et de répondre ainsi au mieux aux besoins des modèles de trafic (Modus, Antonin...). P+E considère deux horizons temporels, 2025 et 2035. Ces horizons correspondent aux dates prévues de mises en service des nouvelles infrastructures de transport, en particulier celles du Réseau Grand Paris Express (RGPE).

Les projets de logements intégrés

Une enveloppe régionale est tout d'abord calculée, sous l'hypothèse d'un poids démographique stable de la région en France métropolitaine. Cette enveloppe sert de garde-fou à la projection tendancielle de la population régionale selon la méthode des composantes, qui suppose de simuler les naissances, les décès, les migrations entre l'Île-de-France et les autres régions, ainsi que les migrations internationales selon le sexe et l'âge. La prise en compte des projets d'aménagement et de construction de logements des collectivités (pour le scénario bas), ainsi que l'objectif de construire 70 000 logements par an inscrit dans la Loi Grand Paris (pour le scénario haut « Loi Grand Paris ») permettent d'intégrer les interactions existantes, et fortes en Île-de-France, entre évolution communale du parc de logements et de son occupation, et évolution de la population. Cette démarche permet de décliner les projections démographiques régionales jusqu'à l'échelle communale.

Dynamiques récentes de l'emploi et gains d'accessibilité en transports pris en considération

Comme pour la population, une enveloppe régionale d'emplois est définie pour chaque scénario sur la base principalement des projections d'actifs, en se calant, pour le taux de chômage, sur les projections du Conseil d'orientation des retraites (COR)³. La méthode P+E calcule, à l'échelle communale, un solde d'emplois net qui tient compte :

- des pertes d'emplois anticipées dans les secteurs en mutation (ex. : automobile) ;
- des évolutions d'emplois liées directement à la population résidente (ex. : commerces et services de proximité) ;
- des projets de développement économique engagés (agrément et permis de construire autorisés sur les trois dernières années) ou envisagés par les collectivités (issus des études territoriales réalisées par L'Institut pour le compte d'IDFM) ;

DES PROJECTIONS QUI S'AJUSTENT AUX CONTEXTES LOCAUX

À l'échelle régionale, les perspectives d'emploi dépendent de facteurs macroéconomiques. Les projections localisées d'emploi doivent quant à elles tenir compte des capacités urbaines d'accueil de ces emplois. L'immobilier de bureau accueille 50 % de l'emploi régional, les équipements publics 15 %, le commerce 10 % et les autres types de locaux d'activités 10 %. Dans un contexte de surabondance des projets économiques, et donc de concurrence entre les territoires, la principale difficulté réside dans le fait de modéliser les dynamiques immobilières de long terme de chacun des territoires. L'autre difficulté provient du caractère fluctuant des programmations dans les grandes opérations d'aménagement à forte dimension économique, avec parfois une faible acceptabilité sociale. Le triangle de Gonesse, avec plus de 50 000 emplois promis dans le cadre du projet initial Europacity, illustre l'incertitude qui pèse sur les exercices de projections localisées et qui impose une actualisation en continu.

PARIS, CAS PARTICULIER POUR LES PROJECTIONS D'EMPLOI

L'augmentation de l'emploi dans le tissu urbain parisien existant ressort comme limitée, le taux de vacance dans l'immobilier d'entreprise étant historiquement bas et le processus de densification contraint. Ainsi, l'élaboration des projections d'emploi dans Paris intra-muros repose uniquement sur une approche ascendante et le recensement des programmes économiques sur les périmètres de projets. Effectuées en 2014 avec le concours de l'Apur et de la Mairie de Paris, ces projections estiment l'augmentation de l'emploi comprise entre + 50 000 et + 85 000 emplois. Ces résultats sont à mettre au regard de la croissance de + 80 000 emplois ces dix dernières années à Paris (2008-2018, source Estel). Une mise à jour de ce recensement est en cours, avec notamment la prise en compte des derniers grands projets urbains parisiens, type ZAC Bercy-Charenton, représentant plus de 13 000 nouveaux emplois, mais dont la programmation pourrait être révisée.

- des dynamiques futures de l'immobilier d'entreprise en lien avec les gains à venir d'accessibilité en transports en commun.

Les résultats issus de la modélisation sont confrontés, par la DRIEA et L'Institut Paris Region, avec les remontées de terrain issues des projets d'aménagement envisagés à l'échelle communale à l'horizon 2035. Les emplois associés aux projets locaux de développement économique sont souvent très optimistes et dépassent de beaucoup les deux enveloppes de croissance de l'emploi retenues à l'échelle régionale. Pour moduler les localisations d'emplois obtenus par le modèle dans chaque scénario, les experts de la DRIEA et de L'Institut procèdent donc à une prise en considération partielle et d'intensité variable des projets locaux. Cette évaluation se fonde sur la nature des projets et des dynamiques attendues à court et à moyen terme du marché de l'immobilier d'entreprise en s'appuyant sur les agréments et permis de construire délivrés, et sur les gains d'accessibilité attendus en transports en commun.

DEUX SCÉNARIOS DE CONSTRUCTION

Le scénario bas de P+E, calé sur un rythme annuel de construction de 50 000 logements, n'est « bas » qu'en comparaison du second scénario, calé sur l'article premier de la Loi Grand Paris adoptée en 2010, repris par le Schéma directeur de la région Île-de-France (SDRIF) en vigueur, qui fixe l'objectif de « *construire chaque année 70 000 logements géographiquement et socialement adaptés en Île-de-France* » sans échéance déterminée. Le Schéma régional de l'habitat et de l'hébergement (SRHH), adopté en décembre 2017, décline cet objectif territorialement pour les six années suivantes, et assigne notamment un solde net de 38 000 logements par an dans la métropole du Grand Paris. Cette répartition est reprise dans le scénario haut P+E. Les deux scénarios prennent en compte les implications démographiques à moyen (2025) et long (2035) termes de ces rythmes de production de logements, notamment dans leur capacité à desserrer les tensions observées sur les marchés immobiliers franciliens.

PRÉCAUTIONS D'USAGE DES DONNÉES P+E

Comme tout modèle de projections, P+E comporte des limites.

- Les projections sont fondées sur un ensemble d'hypothèses à partir de l'observation des tendances passées récentes, des projets connus ou envisagés et des documents d'urbanisme en cours. Autant d'éléments qui peuvent évoluer plus ou moins rapidement, notamment selon le contexte socio-économique, des ruptures de tendance restant bien entendu possibles.
- Les chiffres doivent être vus comme des ordres de grandeur. C'est pourquoi ils sont arrondis au millier.
- Cet exercice de projection territorialisée ne doit pas être confondu avec une projection locale :

les contraintes liées au cadrage régional et aux interactions entre territoires (migrations, délocalisations...) ont des effets non intégrés à l'échelle locale.

- La croissance démographique en Île-de-France est tirée par l'emploi, qui est volatil et fortement dépendant du contexte macroéconomique, et résulte également de phénomènes complexes, comme les migrations régionales et internationales, ainsi que le marché du logement. Ces phénomènes ne sont qu'en partie maîtrisés par les politiques publiques.

QUELS TERRITOIRES BÉNÉFICIERAIENT LE PLUS DE LA CROISSANCE DE LA POPULATION ET DE L'EMPLOI ?

Avec 13,5 millions d'habitants en 2035 dans le scénario haut « Loi Grand Paris », la population francilienne serait alors supérieure de 400 000 habitants à celle obtenue dans le scénario bas. Cette croissance démographique serait inédite depuis plus de 40 ans.

PROJECTIONS ET PROJETS DE TRANSPORT : LA NÉCESSAIRE PRISE EN CONSIDÉRATION DES PROJETS URBAINS LOCAUX

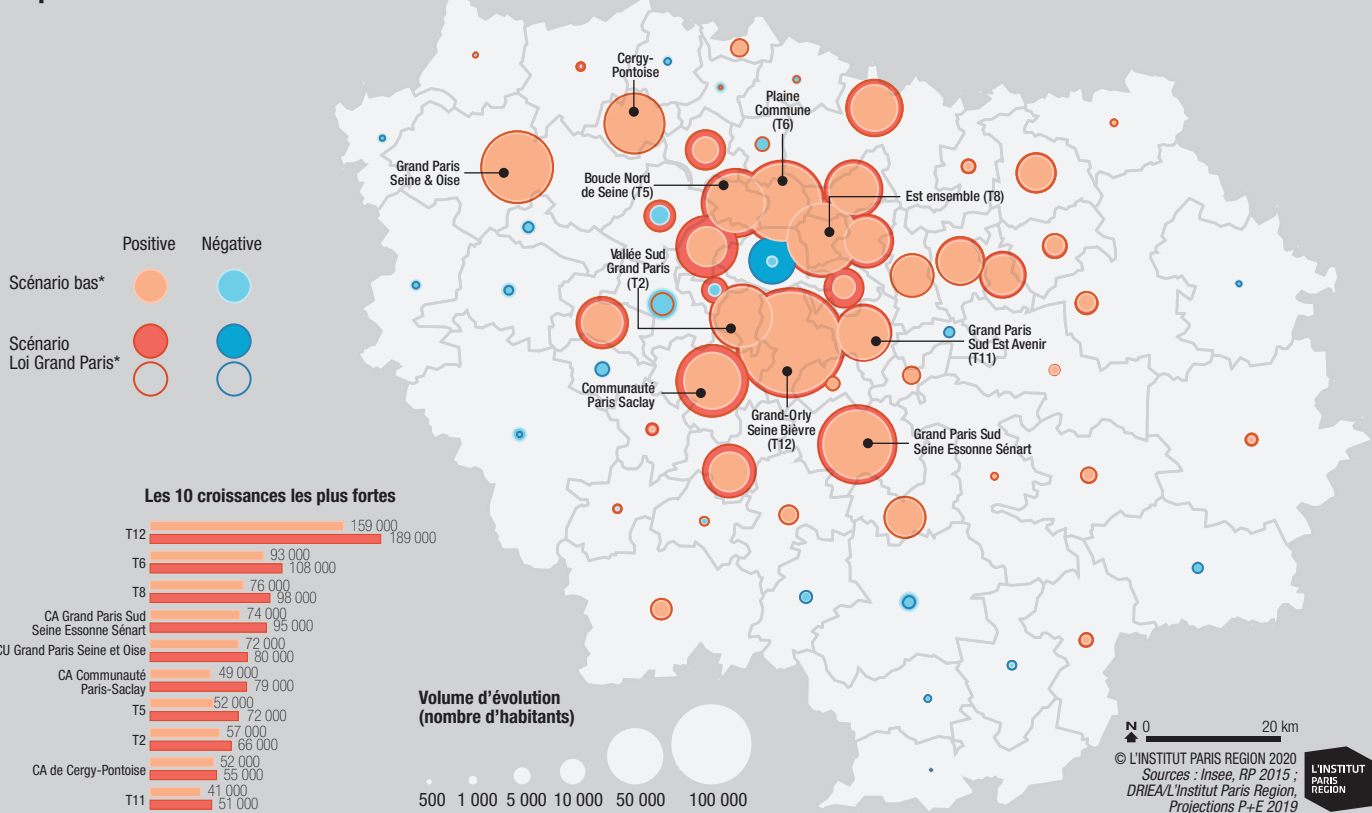
La définition des politiques stratégiques de mobilité ainsi que la conception et le dimensionnement des infrastructures de transport s'appuient sur des modèles de prévision de la demande de déplacements. C'est pour répondre à ces besoins qu'Île-de-France Mobilités (IDFM), l'autorité organisatrice de la mobilité en Île-de-France, a développé le modèle multimodal *Antonin*. Pour fonctionner, ce modèle fait appel à une grande variété de données, et en particulier à des projections de population et d'emploi 2025-2035 à des niveaux de précision géographique très fins. Le territoire francilien est découpé, à cet effet, en 1 805 zones, compatibles avec les Iris de l'Insee.

À cette échelle, les dynamiques territoriales ont un impact considérable sur les projections de population et d'emploi. La connaissance des projets d'urbanisme et de la mutabilité attendue des tissus urbains devient alors capitale pour élaborer des prévisions. Missionné depuis plus de dix ans par IDFM pour mener des enquêtes territoriales, L'Institut n'a eu de cesse d'améliorer la prise en considération des projets des collectivités dans les projections de population et d'emploi. Dans les territoires à forts enjeux identifiés par IDFM (créations ou prolongements de lignes, restructurations de l'offre ferroviaire ou bus, mise en concurrence de l'exploitation...), L'Institut conduit puis soumet à la validation des collectivités et des grands aménageurs le recensement de la programmation des opérations d'urbanisme et des potentiels de mutations urbaines. Seule cette démarche, dite « ascendante », permet de définir des scénarios crédibles d'augmentation maximale de la population et des emplois à l'échelle infra-communale.

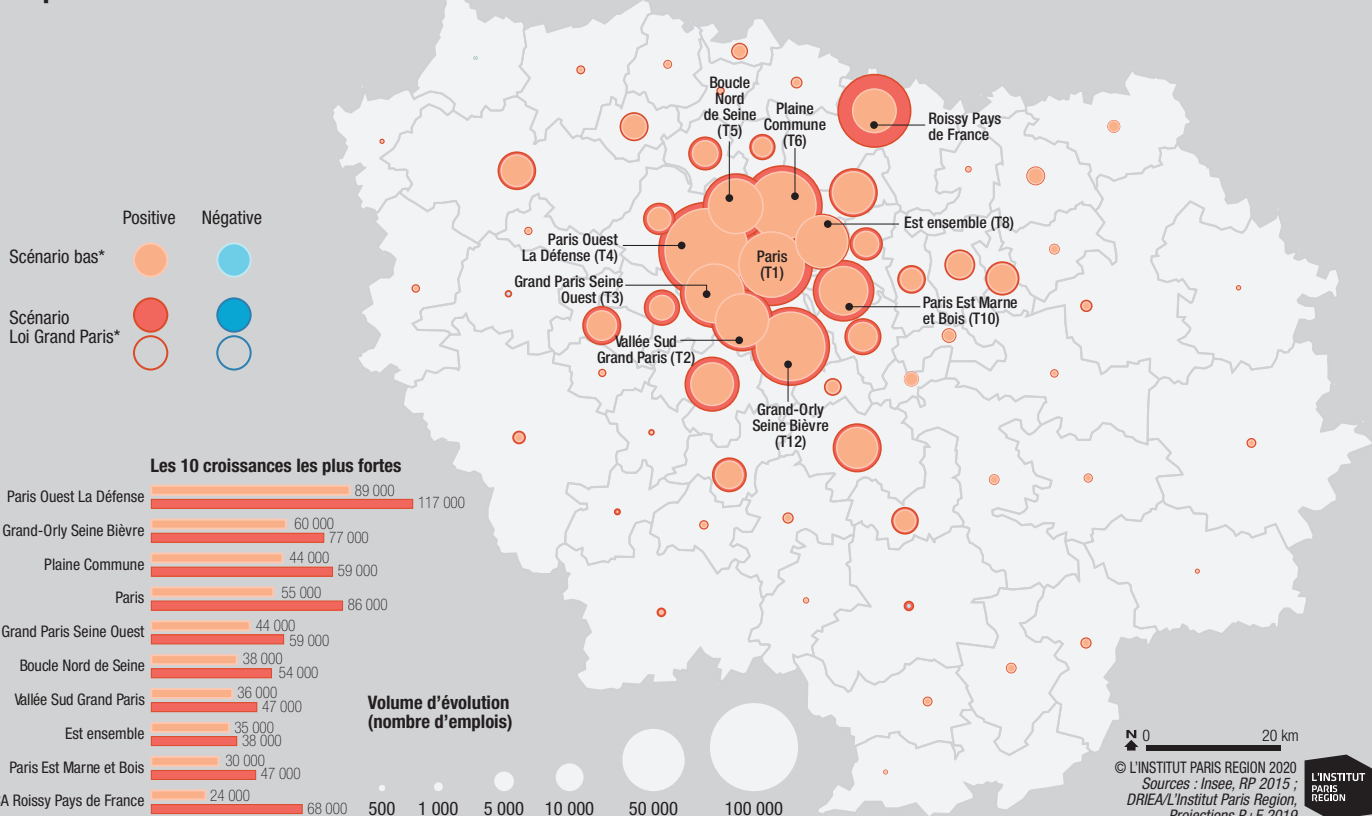
In fine, les enquêtes territoriales deviennent une composante essentielle de l'outil régional de projection P+E.

Évolution de la population et des emplois de 2015 à 2035 : scénarios haut et bas

Population



Emploi



SITUATION FRANCILIENNE EN 2015

12,1 millions
d'habitants

5,67 millions
de logements

5,69 millions
d'emplois

PROJECTIONS POPULATION-EMPLOI À 2035

SCÉNARIO
BAS*

* de construction

SCÉNARIO
LOI GRAND PARIS*

* de construction

Hypothèses de production
de logements 2015-2035

Construction annuelle

+ 50 000

+ 70 000

Disparitions annuelles (démolitions, fusions...)

- 11 000

- 17 000

Logements en 2035

6,46 millions

6,74 millions

Population 2015-2035

Évolution de la population

+ 1 million

+ 1,4 million

Habitants en 2035

13,1 millions

13,5 millions

Actifs 2015-2035

Évolution des actifs*

+ 450 000

+ 670 000

Évolution du nombre de chômeurs

- 110 000

- 200 000

Évolution du taux de chômage

- 3 points

- 4 points

Emplois 2015-2035

Évolution des emplois

+ 680 000

+ 990 000

Emploi en 2035

6,37 millions

6,68 millions

+ hypothèses
de fécondité, de mortalité et de migrations

+ hypothèses
d'occupation
du parc de logements

+ hypothèses
de taux d'activité

+ hypothèses sur
les flux de travailleurs
entrant dans et sortant
de la région

QUELS DÉPLACEMENTS EN 2035 ? (EXPLOITATION DES P+E)

Les P+E sont utilisés comme *input* par les modèles régionaux de déplacements pour simuler l'évolution future des déplacements en lien avec l'évolution des réseaux et de leur exploitation. Ils permettent de simuler l'impact de la croissance de la population active sur le volume et la structure des déplacements franciliens. En 2015, 43 % des actifs franciliens ayant un emploi utilisent les transports en commun pour aller travailler, contre 15 % en France. La concentration des emplois et de la population, et la densité du réseau de transports en commun en sont les principales raisons. La croissance de la population active conduirait à davantage de déplacements domicile-travail en Île-de-France, qui s'effectueraient probablement, encore plus souvent qu'aujourd'hui, en transports en commun (TC).

Si la population active projetée à horizon 2035 devait conserver les mêmes parts modales dans les déplacements domicile-travail qu'en 2015, il y aurait en Île-de-France entre 200 000 (scénario bas) et 300 000 (scénario Loi Grand Paris) actifs supplémentaires prenant leur voiture pour se rendre au travail, et de 180 000 (scénario bas) à 260 000 (scénario Loi Grand Paris) actifs supplémentaires dans les transports en commun⁴. La prise en compte de l'amélioration et de l'offre de développement du réseau TC pourrait faire évoluer la répartition entre modes de transports : il pourrait y avoir, d'ici 2035, un report modal de l'ordre de trois points de la voiture vers les transports en commun. Le nombre d'actifs supplémentaires prenant leur voiture pour se rendre au travail ne serait alors compris qu'entre 30 000 personnes (scénario bas) et 130 000 personnes (scénario Loi Grand Paris). Néanmoins, cet effet pourrait être atténué du fait du vieillissement de la population active, en particulier des hommes, plus grands utilisateurs potentiels de la voiture.

Du fait du vieillissement démographique, le rythme de croissance de la population est plus rapide sur la première période (2015-2025) dans les deux scénarios. L'effet démographique d'une production de logements neufs soutenue permet de maintenir un rythme de croissance qui reste élevé après 2025 dans le scénario haut « Loi Grand Paris ».

À l'horizon 2035, l'Île-de-France gagnerait, selon les scénarios, entre 402 000 et 628 000 actifs par rapport à 2015, en majorité des seniors (+ de 60 ans), qui représenteront plus de 50 % des actifs supplémentaires dans le scénario haut « Loi Grand Paris » (71 % dans le scénario bas). Avec une baisse de 3 points du taux de chômage et de 4 points dans le scénario haut « Loi Grand Paris », à l'horizon 2035, la croissance de l'emploi régional se situerait entre 680 000 et 990 000.

À l'échelle des territoires, la plus forte croissance démographique est attendue dans le T12 - Grand Orly, Val de Bièvre, Seine-Amont, qui pourrait accueillir entre 159 000 et 189 000 habitants supplémentaires entre 2015 et 2035. Dans le top 10 des plus fortes croissances attendues figurent cinq autres territoires de proche couronne (Plaine Commune, Est Ensemble, Boucle Nord de Seine, Vallée Sud-Grand Paris et Grand Paris Sud Est Avenir) et quatre communautés de grande couronne (Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart, Grand Paris Seine et Oise, Paris-Saclay et celle de Cergy-Pontoise). La géographie des évolutions de l'emploi apparaît beaucoup plus resserrée sur le cœur d'agglomération, puisqu'un seul territoire de grande couronne figure dans le top 10 des plus fortes croissances attendues à l'horizon 2035 : la communauté d'agglomération de Roissy Pays de France.

DES RÉSULTATS ACTUALISÉS CHAQUE ANNÉE

Le jeu P+E 2019 reste fondé, pour les cadrages régional et départemental, sur des travaux menés en partenariat, qui ont été lancés en 2017, et publiés en 2018 et 2019. Ils supposent en particulier une fécondité constante et une progression tendancielle de l'espérance de vie que les données d'état civil devenues disponibles depuis ont infirmées, année après année, avant même le début de la pandémie de covid-19, qui a particulièrement touché l'Île-de-France⁵. Le taux de chômage est aussi supposé continuer de baisser, conformément aux tendances d'avant la pandémie. Le jeu P+E 2020 sera l'occasion de revisiter ces hypothèses et d'ajuster les scénarios. Les évolutions attendues seront vraisemblablement revues à la baisse. Reste à savoir si le développement du télétravail observé durant la pandémie peut aussi infléchir les dynamiques spatiales en cours ou si les résultats présentés ici dessinent simplement une image de l'Île-de-France à un horizon un peu plus éloigné... ■

Groupe de travail piloté par **Philippe Louchart** (L'Institut Paris Region) et **Éric Chometon** (DRIEA)
Éric Chometon, directeur d'études et **Anne-Laure Wittmann**, chargée d'études
Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement (DRIEA)
Juliette Dupoizat et **Philippe Louchart**, démographes
département Société et habitat (*Martin Omhové, directeur*)
Delphine Brajon, économètre-statisticienne, et **Renaud Roger**, économiste-urbaniste
département Économie (*Vincent Gollain, directeur*)

1. Il s'agit des emplois stratégiques du pays liés à la fonction de métropole de l'Île-de-France.
2. Le modèle Omphale de l'Insee réalise des projections, essentiellement tendancielle, de la population pour des territoires de plus de 50 000 habitants, quand les modèles de trafic utilisés en Île-de-France utilisent des découpages bien plus fins, pouvant aller jusqu'à l'échelle du quartier, et nécessitent aussi des simulations de l'emploi à ces échelles qu'aucun outil existant ne propose.
3. Il n'existe pas en France de modèle macroéconomique régional de moyen-long terme permettant de calibrer les hypothèses d'évolution d'emplois en Île-de-France.
4. Selon le modèle régional de déplacements Modus.
5. La surmortalité durant l'épidémie de covid-19 dans les départements franciliens : premiers éléments d'analyse, Focus santé en Île-de-France avril 2020, ORS Île-de-France.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Fouad Awada
DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION
Sophie Roquette
MAQUETTE
Jean-Eudes Tilloy
INFOGRAPHIE/CARTOGRAPHIE
Marie Pagézy-Boissier

MÉDIATHÈQUE/PHOTOTHÈQUE
Inès Le Meledo, Julie Sarris
FABRICATION
Sylvie Coulomb
RELATIONS PRESSE
Sandrine Kocki
33 (0)1 77 49 75 78

L'Institut Paris Region
15, rue Falguière
75740 Paris cedex 15
33 (0)1 77 49 77 49

ISSN 2724-928X
ISSN ressource en ligne
2725-6839


institutparisregion.fr



RESSOURCES

- « Évolutions conjointes du parc de logements et de la population en Île-de-France – Deux scénarios à l'horizon 2035 », *Insee Analyses*, n° 90, décembre 2018.
- « Deux fois plus de seniors dans la population active francilienne à l'horizon 2035 », *Insee Analyses*, n° 95, avril 2019.
- Rapport du groupe de travail sur les projections de population, Comité régional pour l'information économique et sociale d'Île-de-France, décembre 2017.
- Groupe de travail partenarial DRIEA-L'Institut Paris Region piloté par Éric Chometon et Philippe Louchart. Rédacteurs : Anne-Laure Wittmann, Éric Chometon (DRIEA), Delphine Brajon, Juliette Dupoizat, Philippe Louchart et Renaud Roger (L'Institut Paris Region), « Scénarios d'évolution de la population et des emplois : note méthodologique sur les projections par commune en Île-de-France - P+E 2019 », juillet 2020.

**L'INSTITUT
PARIS
REGION**